

Compte rendu de Conseil d'Administration du 5/05/2013

Présents : Gesquière Stéphane, Tame Alexandre, Michiel Laura, Brandely Guillaume, Germain thomas, Choupaut Vincent, Blancher Simon, Willequin Joaquim.

Invités : Déclume Sandrine

Excusés : Filloleau Laurent, Lhomond Cédric, Pichon Christophe

Absents : Vincheneux Christophe, Virolle Jeremy.

Préambule (Ouverture de séance à 10h00)

Si l'on excepte le conseil d'administration du lendemain de l'AG qui est particulier dans son format, nous voici donc à notre premier CA effectif. Il est dommage qu'il arrive si tard dans l'année mais les contraintes des uns et des autres n'ont pas permis de le faire plus tôt. C'est assez dommage d'autant que l'aspect virtuel de l'internet ne peut remplacer l'intérêt d'une rencontre physique et des échanges qui en résultent.

Le début de l'année fut compliqué avec un lot d'urgences que l'on n'appréhendait pas mais aussi des bonnes nouvelles et des vrais succès.

L'interface carte GN, qui a mit du temps à se développer complètement, a causé un retard de souscriptions de cartes GN. De plus, une problématique vient de se poser : nous avons été victime d'un piratage du site de la FédéGN ; Celui-ci n'étant pas à jour, il est impossible de le relancer pour le moment.

Parmi les bonnes nouvelles, nous avons la reprise à la hausse des adhésions. En effet, 115 associations ont adhéré à ce jour, ce qui est un progrès par rapport aux dernières années (toutefois certaines associations du CA n'ont pas encore fait le nécessaire et un travail de relance important reste à faire).

De nombreux efforts restent à faire dans ce domaine afin d'améliorer l'image de la FédéGN. Sandrine, notre permanente y contribue grandement avec la qualité du suivi des associations qu'elle réalise.

Les vrais succès sont à trouver du côté des Gniales et Nuits des Huis clos. En effet, ces événements sont de véritables succès et permettent à la communauté de se retrouver autour de projets fédérateurs et plébiscités.

Ces bonnes nouvelles ne doivent pas occulter le fait que nous avons toujours des progrès à faire, notamment dans la gestion des bénévoles que nous n'arrivons pas assez à intégrer à l'équipe. La FédéGN pour le moment n'a pas eu de grosse crise à gérer, ce qui est une bonne nouvelle et laisse à penser que la situation s'est un peu apaisée au sein de la communauté.

COMMUNICATION

1/ Communication Interne

Cette année, une seule lettre de la Fédé a été publiée. Il est souligné l'importance d'envoyer régulièrement du contenu à Christophe afin d'assurer une publication régulière. Pour ce qui est des communications à destination des associations, le rythme a un peu baissé, essentiellement du fait

d'une actualité plus calme. L'objectif est de relancer le rythme de parution et de préparer 3 lettres d'ici le prochain conseil d'administration.

La fréquentation de la page Facebook FédéGN a augmenté. Il est noté qu'il serait intéressant d'assurer un suivi en « live » des événements sur lesquels la FédéGN est présente, notamment les salons. Une première expérience a été menée lors du salon du tir de loisir en septembre dernier.

2/ Communication Externe

Nous restons en retrait en terme de communication externe, à la fois en raison de l'indisponibilité de Laurent FILLOLEAU, mais aussi du fait du faible nombre de sollicitations et de l'absence de « crises médiatiques ».

3/ Outils de communication

L'intérêt de fournir des outils de communication est soulevé.

Une expérience a été menée avec l'association ADX Florence concernant la mise à disposition d'une bannière. Ce produit sera multiplié afin d'être mis à disposition des régions.

Le CA souligne l'intérêt de fournir également des tracts qui seraient mis à disposition des associations sur demande auprès des coordinateurs régionaux.

Le principe des kakémonos régionaux est maintenu.

Des outils doivent être mis en place à destination des associations à la fois pour leurs salons et leurs communication (Diaporama photo, tracts, plaquette de présentation du GN).

D'autres outils promotionnels peuvent également être proposés en complément, comme des goodies de type stylos ou clé USB à l'effigie de la FédéGN. Il faut que l'on travaille sur les tee shirts.

4/ salons

L'équipe salon s'est étoffée et tourne bien mais il ne faut pas hésiter à les soutenir. Une demande régulière d'outils de communication, (tracts, bannières...) se produit ; il faudrait donc avoir des produits de communication qui soient à disposition et surtout faire un suivi du stock. Un autre outil peut s'avérer utile : un diaporama photo. Il faudrait donc travailler dessus car nous avons un gros manque, actuellement, de ce genre d'outils.

Il y a également un travail à faire sur le visuel du site de la FédéGN. Une idée a été soumise de faire un pack de base pour chaque région, centralisé par le coordinateur régional.

Les objectifs en matière de com interne sont les suivants:

Sortir au moins 3 lettres de la Fédé d'ici le prochain CA, améliorer la communication Facebook (Ex : GN de merde lors de la comic con) par exemple lors de GNiales Aquitaine, pour montrer que la FédéGN est « vivante ».

TRESORERIE

la situation de la trésorerie se stabilise après une période assez floue liée au changement de trésorière. Laura a la signature sur le compte depuis peu, et le fait de passer par un cabinet d'expertise comptable (AGORA), pour l'établissement des fiches de paye est un soulagement indéniable.

Le passif accumulé sur les années 2011 et 2012 déséquilibre le budget en cours. Différents défauts de paiements ont dû être réglés. Ainsi nous avons eu à régler des arriérés URSSAF, des frais de bénévoles non remboursés, ainsi qu'un rattrapage de l'assurance. Une sous-évaluation des charges sociales a été faite et donne donc lieu à un rattrapage de 2012, également prévu pour l'année 2013.

Actuellement, nous avons 23000€ en recette (Adhésions, cartes GN et subventions comprises) pour des dépenses de 36000€, qui ont été comblé par ce qu'on avait en d'avance ; 2857€ ont été versés par l'état pour le poste de la permanence. Le poste de dépense le plus important étant le salaire de la permanente, actuellement subventionné à hauteur de 47%.

Un second constat montre également des problèmes avec la Poste, des courriers ou des chèques n'arrivant parfois pas à destination. Les remboursements et le versement du salaire de la permanente seront effectués par virement dans la mesure du possible, ces virements étant gratuits si ils sont fait par internet.

Nous avons toutefois une bonne nouvelle cette année. En effet, la mise en place d'un système de facturation efficace nous a permis de suivre plus attentivement les règlements des associations et de relancer les associations en retard. 90 % des associations contactées ont régularisé leur situation. Il ne reste qu'une seule association en débit, la Black Night pour un montant de 535 euro.

Il reste toutefois important de diversifier nos sources de financement. La FédéGN est en effet trop dépendante du système de Carte GN.

Au delà des subventions, dont les attributions restent très aléatoires, il reste possible de fonctionner sur des appels aux dons (déductibles des impôts) ou sur des partenariats de type mécénat, du sponsoring sur certains dossiers identifiés.

Concernant la permanence, Le contrat de Sissi et celui de Sandrine se terminent en juin 2013. Sissi profite actuellement d'un congé parental.

Le CA décide à l'unanimité de ne pas renouveler le contrat de Sissi.

Le CA décide à l'unanimité de renouveler le contrat de Sandrine.

Suite aux réformes des contrats aidés, le CA missionne le Président et la trésorière afin d'établir quel serait le contrat le plus intéressant pour les deux parties.

La trésorerie étudiera la possibilité selon les finances de la FédéGN de recruter par la suite un second salarié.

SUBVENTIONS

Le dossier de subventions pour le conseil général a été établi par Stéphane (entre 600 et 700€) : Nous attendons la décision mais il y a également un gros travail à faire sur les demandes de subventions 2014.

Le CA doit établir la liste des projets 2014 afin de définir ceux qui feront l'objet d'une demande. Par ailleurs, il faudra étudier plus précisément quels sont les financeurs potentiels des projets afin de ne pas mobiliser des ressources inutilement en adressant les demandes aux mauvais organismes.

Dores et déjà, nous savons qu'un nouvel échange aura lieu avec l'Allemagne en 2014 dans le cadre de la découverte du Gn pour de jeunes enfants.

PERMANENCE

1/ Sissi PESSELON

Le contrat de Sissi PESSELON s'arrête le 10 Juin 2013. Il s'agissait d'un CDD signé à l'issue de l'emploi aidé dont elle avait bénéficié. A l'issue de son congé maternité et de ses congés annuels, elle a décidé de prendre un congé parental de un an renouvelable 2 fois (pour une durée totale de 3 ans).

Le CA a débattu de l'opportunité de renouveler un contrat sur une personne absente et a finalement décidé à l'unanimité de ne pas renouveler le contrat.

Nous remercions toutefois Sissi pour le travail effectué au cours de ses années dans notre association.

2/ Sandrine DECLUME

Le contrat de Sandrine DECLUME s'arrête le 23 Juin. Un renouvellement de contrat est possible dans le cadre du CAE d'une durée maximale de 24 mois en tout. De nouveaux contrats aidés sont proposés. Laura et Sandrine se renseignent sur la possibilité de basculer l'actuel contrat de Sandrine sur l'un des nouveaux systèmes proposés, ce dernier étant plus avantageux (durée et aide plus importante)

Le renouvellement du Contrat de Sandrine est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

3/ Recrutement d'un second poste

La charge de travail croissante, et les volontés de développement rendent souhaitable le recrutement d'un second salarié à la FédéGN. Ce second salarié aurait un travail plus orienté « terrain » avec l'organisation de rencontres locales, la présence sur les salons etc... mais doit également être en capacité de remplacer Sandrine pendant les congés de celle-ci.

Il existe aussi un besoin important au niveau informatique, mais ce besoin risque de concerner des personnels qualifiés dont la rémunération serait supérieure à nos possibilités financières. Un travail par voie de stage peut être envisagé.

Laura travaille sur le budget au vu des nouveaux contrats. A l'heure actuelle, Le budget pour un poste, en emploi aidé (type Sandrine DECLUME), est de 14 000€.

Stéphane reprend les travaux déjà fait sur ce dossier afin de préciser avec le conseil d'administration la fiche de poste et le cahier des charges de ce recrutement.

ASSOCIATIONS

Il faut vérifier la communication sur l'attestation d'assurance des associations membres non conventionnées. En effet, à l'heure actuelle, cela ne leur ai aucunement demandé et la fiche d'adhésion ne présente pas non plus cette demande.

POINT SUR LES REGION

Nous avons actuellement :

Coordinateurs : Bretagne, Paca, Pays de Loire.

Correspondant : Nord, Normandie (à nommer au CA)

En cours : Rhône Alpes, Ile de France

A démarcher rapidement : Grand Est, Aquitaine, Hérault (correspondant : Sandrine).

PROJET COMMUNAUTAIRE

Les événements régionaux sont un énorme point positif cette année. Que ce soit les Gniales, ou les Nuits des Huis Clos, ces événements, organisés localement incitent les gens à parler entre eux, à échanger, et créent ainsi de nouvelles synergies. Le fait de se rencontrer permet bien souvent de faire baisser les tensions qui apparaissent sur le net. Le public de ces événements est en effet différent de celui des salons.

Il serait également intéressant de profiter de la popularité de ces événements pour organiser les AG régionales, ce qui permettrait de densifier la présence de coordinateurs régionaux.

La NDHC de Paris a été reportée. Celle de la région Paca est en attente d'un site.

Les Gniales Aquitaine ont lieu pendant le CA et se présentent très bien.

Des questions ont été posées en début d'années par les organisateurs sur l'organisation des Gniales notamment. La FédéGN est prête à s'impliquer très fortement sur ces projets. Cédric Lhomond sera chargé des discussions avec Olivier Artaud et Graziella Gillet afin d'évoquer l'avenir et déterminer un éventuel cahier des charge à remplir pour qu'une manifestation soit appelée Gniale.

Concernant la nuit des huis clos, le CA prend acte du report de celle de Paris et pense qu'en région parisienne, rien n'empêcherai, si des équipes se montaient d'organiser des nuits des huis clos de plus petite taille dans les départements de la petite ou grande couronne sur le modèle de ce qui se fait en province.

Enfin, au-delà des événements régionaux, un nouveau questionnaire est en phase de finalisation. L'année dernière, nous avons orientés celui-ci en direction des associations. Cette année , ce questionnaire sera plus orientés vers les joueurs afin d 'avoir une meilleure connaissance du milieu. Le Conseil d'administration a précisé quelques questions concernant ce questionnaire qui sera diffusé une fois le nouveau site Internet mis en ligne.

DOTATIONS

Il faudrait creuser le sujet des bannières et de tout les outils de communication.

ASSURANCE

Les relations se sont normalisées avec notre assureur et des solutions sont en passe d'être trouvées pour les sinistres les plus anciens.

1/ attestation d'assurance

Il avait été évoqué de demander aux associations non conventionnées de fournir une attestation d'assurance afin de vérifier qu'elles soient bien assurées . En effet , si l'assurance de la FédéGN n'est pas une obligation, les associations membres se doivent d'être assurées dans le cadre de l'organisation de leurs activités. En effet, il n'y a pas de situations sans risques même lorsqu'une association a cessé toute activité. On a vu cette année des problèmes survenir après que l'association ait cessé d'être assurée.

Le problème se pose pour les associations en sommeil qui adhèrent tout de même mais qui ne prennent pas d'assurance faute d'activité.

Une réflexion devra être menée sur ce sujet afin de trouver une réponse équilibrée permettant de s'assurer que les joueurs jouant dans une association membre soient bien assurés, sans pour autant bloquer l'adhésion d'associations rejoignant la fédé par pu soutien alors qu'elles n'ont aucune activité l'année concernée.

-2/ Mise en cause de la FédéGN par la Maaf

En 2012, un joueur appartenant à la Black night, détenteur d'une carte GN a été victime d'un sinistre sur son véhicule lors d'un jeu organisé par cette association. (Une buche calant une bahe a été projetée sur son véhicule par un coup de vent violent). Le sinistre a été traité via la FédéGN mais l'assureur a refusé de le prendre en compte tant que l'association Black Night ne remplissait pas sa fiche diagnostique. Malgré plusieurs demandes, cette fiche n'a jamais été communiquée. A ce jour, l'assurance personnelle du joueur, la Maaf, se retourne contre la FédéGN et nous réclame la somme de 1603,07 €. Nous avons contacté la LIGAP afin de les informer de la situation. Nous sommes en attente de leur réponse.

En parallèle, Simon BLACHER prépare un courrier de réponse à la MAAF afin de les orienter vers l'association en cause. Il soumet ce courrier au CA dès que possible.

A préciser que la dette de la Black Night concerne justement le paiement des cartes GN souscrites, dont celle de ce joueur.

-3/ Sinistre Hydromel

-

Au vu de la situation de blocage récurrente liée au fait que l'assurance ne rembourse que sur facture et que les associations n'ont en général pas les moyens d'avancer les sommes relatives aux réparations du préjudice subi, un système d'avance remboursable est mis en place. A ce jour, ce procédé est mis en place pour l'association Hydre Omel. Stéphane GESQUIERE et Christophe PICHON finalisent le texte.

Le Conseil d'administration précise que cette avance sera limitée à un montant maximum de 1500 euro.

Le CA valide le principe d'une avance aux associations dans le cadre d'un sinistre avec 1 abstention, 7 pour.

Simon n'a plus le temps d'assurer un suivi efficace de l'assurance. Il est en effet noyé sous les déclarations de passes. Le travail de suivi au quotidien va être repris par la permanence, et Simon pourra ainsi prendre de la hauteur pour gérer les problèmes d'assurance plus importants (comparaison de contrats, sinistres bloqués etc..)

4/ Evolution du contrat.

Il faudra intégrer dans la prochaine lettre de la FédéGN un texte précisant que nos recherches de contrat concurrentiel au nôtre se sont à ce jour révélées infructueuses, aucun assureur n'ayant été en mesure de nous proposer une couverture similaire à la notre ou de meilleure qualité.

Des recherches sont toujours en cours.

5/ carte GN +

A la demande de certains membres, nous avons travaillé sur une couverture plus étendue associée à la carte GN. Leurs joueurs en effet souhaitent être couverts en individuelle accident, même dans les GN organisés par des associations non membres. En effet, la plupart des assurances souscrites par les associations ne contiennent pas d'individuelle accident ou propose des remboursements inférieurs à ceux fournis par le contrat fédéral.

LIGAP nous a répondu positivement en nous proposant un contrat individuel optionnel mais la tarification de celui-ci (de 49 à 70 euro selon les options) et son périmètre trop vaste (nous ne cherchons à assurer que le GN) ont fait que ce contrat nous paraît inadapté. Nous poursuivons nos recherches.

6/ Passes 1 GN

Le niveau de souscription des passes 1 GN est similaire à celui de l'année dernière. L'enregistrement des demandes n'est toutefois plus possible par un bénévole car demande un suivi quasi quotidien. Cette charge va être basculée sur Sandrine DECLUME mais l'équipe informatique développera un outil qui automatisera un certain nombre de fonctions chronophages (recherche de doublons notamment)

7/ temporalité de l'assurance.

Afin de lisser les souscriptions des cartes Gn sur toute l'année, il est proposé de permettre à ce que les cartes Gn ne soient pas valables uniquement jusqu'au 31 décembre, mais qu'elles soient valables sur une année pleine (de date à date).

Outre le changement technique que cela imposerait en terme de gestion, cette évolution n'est pas possible, notre contrat d'assurance arrivant à échéance au 31 décembre. En cas de changement, nous pourrions rencontrer des difficultés sur les cartes encore valables et souscrites sous un contrat qui n'existerait plus.

AG 2013

L'association GIGN se propose toujours d'organiser l'GA 2013. Ses membres ont actuellement en recherche d'un site d'accueil en Auvergne. Ce processus devra être finalisé avant les vacances d'été afin de permettre une communication rapide au sujet de cette assemblée générale.

Il faut par ailleurs dorénavant réfléchir au contenu de l'assemblée générale.

APPELS A PROJETS

Cette année, un seul appel à projet nous a été soumis à ce jour.

Il s'agit du projet Sang d'encre porté par l'association Un coin si tranquille.

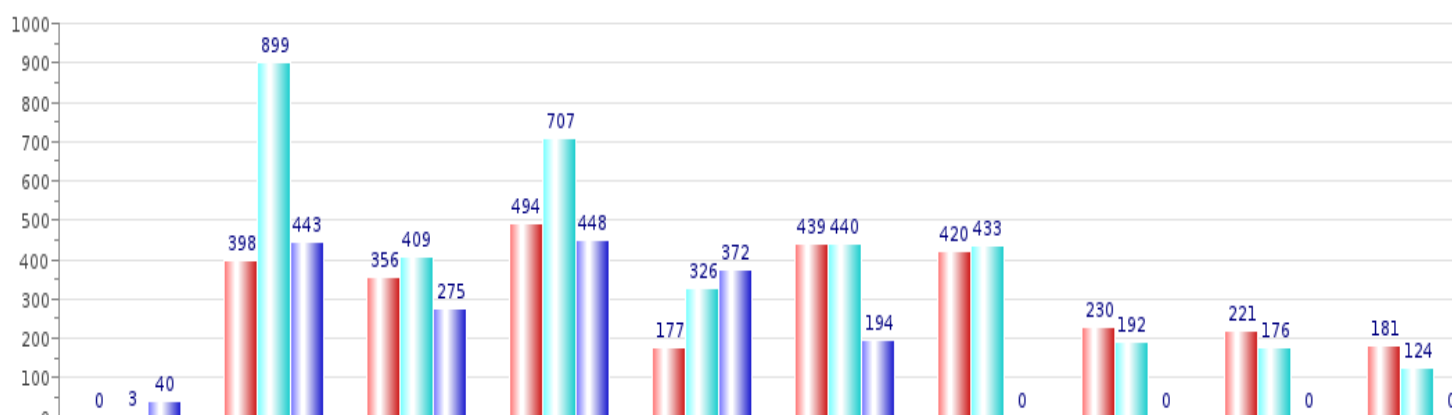
Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de soutenir ce projet sur un montant de 800 € avec une prise en charge de l'assurance. Par ailleurs nous demandons à notre assureur le montant d'une assurance annulation.

Il a par ailleurs été décidé que les appels à projets n'ayant pas abouti à une clôture au bout de 2 ans devront être de nouveau soumis au conseil d'administration. En effet, il n'est pas sain, dans un contexte budgétaire difficile, que les sommes bloquées suite à attribution, le soient pendant trop longtemps.

CARTES GN

Nous avons eu un retard à la souscription des cartes GN cette année.

Récapitulatif des souscriptions de Cartes GN par année



Ainsi, 1924 cartes ont été souscrites cette année contre 2600 en 2012.

Une étude des souscriptions 2011/2012/2013 a permis de déterminer 3 causes à ce retard de souscription.

1/ Des associations grosses souscriptrices de cartes n'ont pas ré-adhéré cette année ou sont restées à la FédéGN en tant qu'association non conventionnées (Black Night, Eve Oniris, Terra Ludis etc... cela a apporté un défaut de souscription de plusieurs centaines de cartes GN

2/ La saison des Gn a débuté plus tardivement en 2013 à la fois pour des raisons de calendrier, mais aussi pour des raisons de météorologie. Ainsi, l'association ARCAN qui avait souscrit 412 cartes en Janvier 2012, n'en a souscrite que 173 en janvier 2013.

3/ Nos difficultés en début d'année ont rendus plus compliquée la souscription de cartes GN. Ces problèmes sont désormais réglés. Seul l'aspect carte vierge reste encore à mettre en place.

INFORMATIQUE

1/ interface carte GN

Le système carte GN présente de nombreuses améliorations, afin de simplifier la vérification et l'accessibilité aux associations. Le développement de l'onglet « Cartes Vierges » sur l'interface est abandonné pour le moment car il y a trop peu de demande et que du fait d'autres problèmes rencontrés, son développement n'est pas prioritaire.

L'interface est à 90 % prête. Il reste des fonctions d'administration à développer.

2/ Le site de la FédéGN

Le site de la FédéGN a été piraté le Samedi 4 mai au soir ; une page de maintenance a été mise en place sur l'adresse du site , subsistent le « Forum », « Carte GN et adhésion », et « Partenaires. ». La mise en place d'un système pour le calendrier est la priorité des prochains jours et une demande de financement de 60€ pour l'achat d'un plug-in pour le nouveau calendrier a été faite et acceptée par le conseil d'administration.

Plus globalement, afin de ne pas re développer des fonctionnalités déjà existantes par ailleurs, l'équipe informatique demande un budget d'achat de 300 euro environ.

Du fait du crash du site suite au piratage, le site « Elfe » qui était en place depuis plusieurs années et dont la refonte totale avait été décidée n'est plus accessible. Sa remise en ligne nécessiterait un travail important au vu du nombre de modules s'étant surajoutés sur l'architecture d'origine.

Il y a deux ans, une maquette avait été faite par un certain nombre de bénévoles afin d'étudier les possibilités techniques et tester un certain nombre de fonctionnalités. Au vu de l'urgence et de l'impossibilité de développer quelque chose d'entièrement nouveau, le conseil d'administration décide de s'appuyer sur cette maquette, en y intégrant le fruit des discussions avec l'équipe de la communication externe en 2012 pour développer le nouveau site de la FédéGN.

La mise en ligne prévisionnelle du nouveau site est prévue pour le 3 Juin 2013. Un travail de communication devra être fait par Christophe PICHON avant la mise en ligne, quelques jours auparavant.

La priorité est la mise en ligne d'un calendrier (au moins fixe) pour que les informations qui ont pu être sauvegardées soient accessibles.

Le CA sera sollicité dans son intégralité pour préparer le transfert des données de l'ancien vers le nouveau site (vérification des pages, correction et mise à jour et mise en ligne)

Nous avons également besoin de photos pour illustrer le nouveau site., notamment sur les pages thématiques.

Stéphane GESQUIERE reprends les travaux déjà effectués au sujet de l'architecture et les soumet au conseil d'administration pour adaptation et aménagement.

REGLEMENT INTERIEUR / LISTE DE DISCUSSION

Les listes de discussion interne au CA ne doivent être accessibles qu'au membres du CA. Les anciens membres seront donc supprimés de la liste de discussion, pour ceux qui y sont encore présent.

En ce qui concerne les correspondant régionaux, il serait dommage qu'ils ne puissent accéder aux discussions du CA qui restent une mine d'information sur la vie de la FédéGN.

Il est proposé d'ajouter au règlement intérieur l'article suivant :

Sur décision du coordinateur national, et avec accord du CA, un correspondant régional peut être ajouté à la liste de discussion du conseil d'administration.